

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU 15.12.2015**

Absents excusés : BARBAROUX Michel a donné procuration à ROUX Sébastien  
DALLOZ Richard a donné procuration à GUIRAND André  
MOULIN Nicolas  
ROUX Laurent

**ADHESION AU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INERCOMMUNALE**

Monsieur le Maire donne plusieurs explications sur ce projet de fusion à l'échelle du Pays A 3 V : le périmètre, les bassins de vie, l'économie qui soulèvent le problème des compétences actuelles ; optionnelles facultatives à venir ; et surtout l'interrogation sur les nombreuses incertitudes financières. Après débat les élus ont émis un avis défavorable au scénario de ce regroupement envisagé.

**FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-VEDON VAL D'ALLOS**

La Communauté de Communes sollicite de la part de la Commune le versement du fonds de concours au prorata des travaux de voirie réalisés pour chaque commune pour 2015, soit 10 992 € (dépassement de l'enveloppe communale). Les élus émettent un avis favorable.

**VIREMENTS DE CREDITS**

Les prévisions concernant certains articles budgétaires font apparaître une insuffisance de crédits. Il est donc décidé les virements de crédits suivants :

M 14 : Chapitre 042 Article 6688..... + 18 000,00  
Chapitre 023..... - 18 000,00  
Chapitre 040 Article 1641..... + 18 000,00  
Chapitre 021..... - 18 000,00  
M 4 : Article 6061..... + 500 Article 66111..... - 500

**DIVERS**

- La commune a reçu un courrier du Conseil Départemental, concernant la signalitique au sol sur notre canton avec des travaux à envisager à notre demande. Il faut en effet prévoir un passage protégé, des emplacements handicapés notamment dans le quartier des commerces. Il est proposé également de réfléchir sur l'aménagement autour du Parc.
- A ce jour, un document a été remis aux communes concernant le relevé des voiries communales. Ce document est à valider pour la prochaine rencontre afin d'élaborer les travaux 2016.
- Monsieur le Maire fait part de sa visite à Limans et Forcalquier à la demande du Conseil de Développement A3V sur les habitats partagés, regroupés et éco-construction. Plusieurs formules et orientations sont menées sur des secteurs à vocation de logements à la vente. Sur notre secteur cela paraît difficile à mettre en place.
- Il faut réaliser des travaux sur le petit chemin de la Fonfine, des eaux de ruissellement dégradent ce chemin qui est le départ de randonnées à pied et à cheval.

La séance est levée à vingt heures